

AVIS DE DÉPÔT

Vu l'article R 421-9 du Code de l'Urbanisme

PC 069080 26 00002

Déposé le **25/01/2026**

Par **CHARMET HUGO**

Pour un projet de

Rénovation d'une partie d'une ancienne grange pour création d'une résidence principale. Modification des ouvertures existantes et création de nouvelles ouvertures en façade. Ajout de velux en toiture. Isolation intérieure des murs et de la toiture. Rénovation des façades. Les joints des façades en pierre seront refaits et les façades enduites seront rénovées et refaites en enduit. Les eaux pluviales seront récupérées dans des cuves hors sol. L'évacuation des eaux usées se fera dans une microstation situé sur la parcelle 326

Sis à l'adresse

1810 Route du Laquet 69700 Échalas

Parcelle cadastrale

I 0327

Superficie du terrain

708.00 m²

Surface de plancher créée

m²

Hauteur du projet

m

Nombre de logements

1

Affiché le

26/01/2026

Fait à Échalas,
le 26/01/2026